



RPI Fulleren-Mertzen-Strueth-St-Ulrich

Compte rendu du conseil d'école du RPI de Fulleren/Mertzen/Strueth-St-Ulrich du 3 mars 2017

Le conseil débute à 20h00.

- Présents :
- Monsieur le Président du SIS et Maire de St-Ulrich, monsieur le Maire de Strueth, monsieur le Maire de Mertzen, monsieur le vice-président du SIS et les délégués des communes
 - Mesdames Bilger, Fehr, Gaillard, Hauptmann, Philipp, Rabotot (parents d'élèves)
 - Mesdames Muller et Wiest (enseignantes)
 - Messieurs Klein et Schiffli (enseignants)
 - Madame De Abreu et Basilio (Atsem)
- Excusés :
- Madame l'Inspectrice de la circonscription d'Altkirch,, madame Gallard, (enseignante), madame Schwartzentruber (ATSEM). Monsieur le Maire de Fulleren.

En introduction, M. le directeur d'école rend hommage à Charles Schwartzentruber (ancien Maire de Mertzen) décédé le 03 décembre, et à Gérard Hislen (ancien Maire de Fulleren) décédé le 02 mars.

1) Approbation du compte rendu du conseil d'école du 04 novembre 2017

Le compte-rendu est approuvé par le conseil d'école à l'unanimité.

2) Fermeture de la troisième classe élémentaire

La fermeture a été officialisée par un courrier de la DASEN envoyé aux Maires et qui est lu par M. le directeur. Cette décision fait suite à l'avis de 2 commissions (le CTSD du 3 février et le CDEN du 7 février). Les services de l'Education Nationale vont accompagner les 4 villages dans un projet d'élargissement du RPI.

Afin d'obtenir une réouverture de classe, M. le Président du SIS propose 2 pistes de travail :

- trouver des élèves qui pourraient augmenter l'effectif global
- se diriger vers un élargissement du RPI vers les villages voisins. Cependant, cela semble irréalisable pour la rentrée 2017 mais pourrait être envisageable pour la rentrée 2018. Dans ce sens, un courrier a été fait en direction des RP I voisins afin de les inviter à une réunion.

Pour les parents d'élèves élus, la constitution de 3 classes à triples-niveaux à plus de 29 élèves se fera au détriment des apprentissages. Afin d'éviter cela, plusieurs actions ont été mises en place :

- une réunion avec les autres parents qui s'est déroulée le vendredi 17 février
- une pétition
- une demande d'entrevue à Mme la DASEN qui aura lieu le mercredi 15 mars. Les élus y sont également conviés.

Dès lors, un débat s'ouvre sur la suite du processus de carte scolaire. M. le directeur précise le calendrier. A la demande des parents d'élèves, il propose de faire les inscriptions plus tôt cette année afin de permettre aux différentes parties d'avoir des éléments d'informations fiables.

3) Présentation des travaux prévus dans les locaux scolaires de Fulleren et Strueth

M. le Maire de Strueth présente les futurs travaux dans l'école de Strueth :

- isolation extérieure du bâtiment
- installation de mobilier mural dans une des 2 salles
- mise en conformité des prises électriques

Pour Fulleren, M. Mieschberger (adjoint au Maire) présente les travaux prévus :

- Mise aux normes électriques
- Isolation des poutres métalliques
- Remplacement des portes des classes
- Rénovation des couloirs d'accès aux classes.

4) Elections du bureau des élections des parents d'élèves

Dans le cadre de la préparation des élections des parents d'élèves, le conseil d'école doit désigner en son sein une commission constituée en bureau des élections des parents d'élèves. Celle-ci est chargée d'assurer l'organisation des élections des parents d'élèves. Elle est composée du directeur, d'un enseignant et de 2 parents. Mme Bilger et Mme Gaillard (parents d'élève) et Mme Wiest (enseignante) sont désignés.

5) Mise en œuvre du registre de Santé et de sécurité au travail

Le directeur rappelle le principe du registre.

Le registre santé et sécurité au travail est un document **obligatoire** (article 3-2 décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la prévention médicale dans la fonction publique d'État) qui doit être mis à la disposition de **tous les personnels** d'une école et des **usagers**. C'est le cas dans notre RPI où des formulaires sont à disposition dans tous les locaux.

C'est dans ce registre que seront consignées toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité liés à :

- la sécurité des installations électriques et de gaz (vétusté, disjonctions fréquentes, absence de prise de terre...),
- l'hygiène des locaux (nettoyage général, état des sanitaires...),
- l'aspect immobilier : difficultés d'accès, de circulation, l'état général des bâtiments,
- l'environnement extérieur : pollution, bruits, signalisation, éclairage,
- l'ambiance de travail : éclairage, espace de travail, port de charge, bruit, travail sur écran, cadre de vie, température...

6) Etablissement et vote du règlement intérieur

M. le directeur propose de laisser le règlement intérieur en l'état pour la rentrée prochaine.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

7) Informations sur les actions pédagogiques spécifiques de l'école

- 13/01 : visite du CRAC et de la médiathèque du Sundgau par les classes de Fulleren
- 25/01 : rencontre badminton entre les classes de Fulleren et celles de Pfterthouse
- 10/03 : intervention de la brigade verte sur les batraciens dans la classe de CE1-CE2
- 23/03 : participation à la Grande Lessive sur le thème de « Ma vie vue d'ailleurs »
- 23/03 : les classes de Fulleren vont voir un spectacle musical au centre G. Brassens de Beaucourt
- 24/03 : les GS-CP font Haut-Rhin Propre.
- 04/04 : prévention routière en CM.
- 04/04 : les classes de Strueth vont voir un spectacle musical au centre G. Brassens de Beaucourt
- Participation des classes de Fulleren et de la GS-CP de Strueth au festival du Court Métrage d'Altkirch (26 et 30 avril).
- 13/05 : Participation à la journée citoyenne.

8) Le mot des Maires

- Saint-Ulrich : en attente du permis de construire pour la rénovation/construction de la Mairie.
- Mertzen : Au 1^{er} avril, le logement au-dessus de l'ancienne école sera vacant. 2 logements seront aussi libres dans l'ancien presbytère.
- Fulleren : 13 mai : organisation de la Journée citoyenne, des travaux de voiries sont encore en cour.
- Strueth : la fin des travaux de la mairie est prévue pour le 1^{er} juin. Un logement sera à louer au premier étage.

9) Points divers :

- A la demande des parents d'élèves élus, M. le président du SIS précise que Marie De Abreu (ATSEM) sera remplacée pour son congé de maternité par Paula Basilio.
- Date de la kermesse : vendredi 30 juin à partir de 17h. Une réunion d'organisation se déroulera le mardi 23 mai à 20h.
- Action école/collège : les CM feront une immersion dans les classes du collège le jeudi 02 mars.
- Heureux évènement : naissance de la fille de Vanessa Ott le 28 janvier.
- Travaux liés au risque attentat : suite à la demande du directeur d'école, tous les travaux ont été réalisés : pour Fulleren (boutons moletés aux portes, sonnette) et pour Strueth (boutons moletés, alarme incendie plus puissante).
- Point financier sur la coopérative scolaire : la vente de chocolats de Noël a permis de faire un bénéfice de 841 euros et la vente des calendriers de 471 euros.
- Piscine : les 2 parents accompagnateurs de la piscine n'auront plus d'élèves scolarisés dans le RPI. Le directeur rend attentif le conseil d'école sur le risque qu'il n'y ait plus de parents l'année prochaine et que l'activité natation ne puisse avoir lieu. Une information sera faite en direction des parents avant la fin de l'année.
- Remerciements au SIS pour le financement de la classe de voile à hauteur de 1000 euros.
- M. le directeur présente un héros de nos villages. Il s'agit de Dominique Richert, originaire de St-Ulrich. Combattant de la Première Guerre Mondiale, pacifiste, il a écrit un livre « Cahier d'un survivant » qui a été réédité en 2016. Son nom pourrait peut-être un jour être lié à celui du RPI...
- Prochain conseil d'école : vendredi 16 juin.

Le directeur lève la séance à 22h en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.

Le directeur de l'école
A. SCHIFFLI

Le secrétaire de séance
S. MULLER

